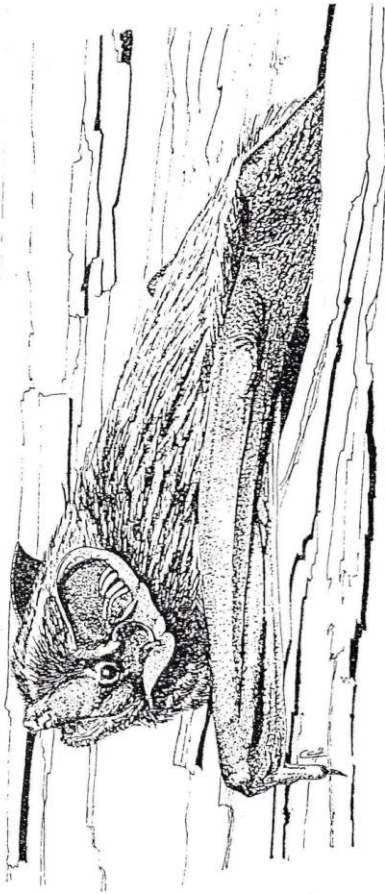


Communication de Jean-Marc CORBUN (CDS 64)
aux Assises de l'Environnement Karstique
(28/02 – 1^o/03/1998, Anglet),
organisées par le CSR d'Aquitaine, sous le patronage
de la Fédération Française de Spéléologie.

chauves souris et spéléologues

Jean Marc Courbun - CDS 64 -



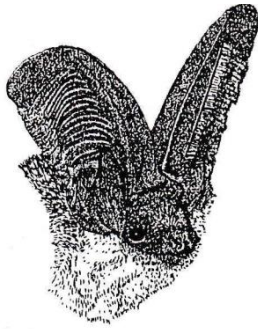
Noctule commune,
dessin extrait du Rhinolophe n°9

Les actions de sensibilisation, d'information et, plus rarement de protection relatives aux chauves-souris ont toujours eu cours au sein des structures locales ou nationales de la Fédération Française de Spéléologie. Le temps où «chaque club spéléo se devait de compter un biologiste» est cependant révolu. La relève des pionniers qui naguère participaient aux travaux de baguage des chauves-souris s'est faite discrète et actuellement peu de spéléos participent aux manifestations spécialisées traitant du sujet. Il existe des structures administratives nationales ou internationales chargées de mettre en oeuvre ou de définir les différents programmes d'étude et de protection. En France, le Ministère de l'Environnement consulte le Comité National Chiroptère. Au niveau européen, on peut citer le Secrétariat Permanent de la convention de Berne qui se met progressivement en place. Ces structures ne sont pas des gendarmes susceptibles de statuer sur l'opportunité d'interdire un accès, ou au contraire de l'imposer. Elles définissent uniquement les grandes orientations et parfois octroient quelques financements... Sur le terrain, ce sont les associations, groupes mammalogistes, ornithologistes, Conservatoires, Muséums et autres structures qui ont l'initiative des projets. Ainsi les chauves-souris ont-elles été beaucoup évoquées lors de ces assises. Réseau Natura 2000, arrêtés préfectoraux, conventions de gestion, engendrent une médiatisation croissante et rarement positive pour l'image du spéléologue. La plupart des clubs renouent ainsi avec l'actualité chiroptérologique lors de fermetures de cavités... Le déclin des effectifs est une réalité. Deux espèces (Rhinolophe de Mehély et Rhinolophe de Blasius) ont certainement disparu de la France continentale. Tous les chiroptères n'ont pas pu tirer

profit du progrès humain de ces dernières décennies. Pour leurs maternités, des petites malignes ont bien appris à utiliser la chaleur gratuite des productions d'eau chaude sanitaire, mais ce n'est pas suffisant... Lorsqu'en 1976, A. Brosset présenta son rapport sur l'évolution des populations de chauves-souris en France, quarante cinq sites (de toutes natures) sur soixante et onze avaient vu leur population disparaître ou décroître de façon importante. L'impact des activités humaines n'a pas été identique dans toutes les régions et n'a pas eu les mêmes effets sur les trente espèces présentes en France. Aujourd'hui encore les Rhinolophes, très présents dans les grottes, voient pourtant leur population décroître dans de nombreux pays d'Europe de l'ouest.

Les causes de ce déclin sont à priori multiples et, à l'exception des destructions directes, rarement déterminées de façon précises. L'agriculture a profondément modifié (et dégradé) les paysages. Les insecticides ont probablement contribué à des empoisonnements (la bibliographie française n'est pas très bavarde sur le sujet) et, dans un même temps, à la raréfaction des proies. Le biologiste allemand Joseph Reichholf affirme que «La diversité naît de la pénurie». C'est désormais l'excès qui a cours dans nos champs gorgés d'azote. Peu d'insectes peuvent survivre dans les grasses prairies. Elles sont souvent fauchées avant d'avoir pu permettre aux rares fleurs de s'ouvrir pour nourrir les papillons... que mangent les chauves-souris. Le spéléologue n'est vraisemblablement pas le seul responsable de tous les maux de nos amies.

Une centaine de milliers de chauves-souris ont été baguées en France entre 1960 et 1976 sous le contrôle du Muséum d'Histoire Naturelle. Reconnus néfastes pour les populations, les travaux furent interrompus à



Oreillard gris,
Plecotus austriacus
dessin de Pascale Tiévant

l'initiative de leurs auteurs. Le faible taux de reproduction des espèces (un jeune par an) ne favorise pas une reconstitution rapide des populations.

Une note optimiste cependant: il existe aussi des grottes où les populations sont stables et même parfois en augmentation! Dans certaines régions françaises ou espagnoles, des hommes ont même laissé des villages entiers à leur disposition...

De nombreux spéléologues n'ont jamais vu de colonies imposantes de chauves-souris. En été, il n'y a pas (ou très peu) de colonies de reproduction en cavité dans la moitié nord de la France. Lors des explorations sur les hauts massifs, on ne rencontrera que quelques rares individus isolés. De l'automne au printemps, on peut trouver des individus dans pratiquement toutes les cavités, y compris en haute altitude. Les groupes sont beaucoup plus fréquents dans la moitié sud du pays où vivent des espèces très grégaires comme le Rhinolophe Euryale ou le Miniptère de Schreiber. De nombreux individus isolés tels que les Myotis de petite taille se dissimulent dans les fissures et échappent aux recherches les plus attentives.

Tout spéléologue à qui l'on demande de changer ses habitudes, souhaite connaître l'impact précis de son activité. Par principe, ou par nécessité dans les régions faiblement pourvues en cavités, il attend une réponse précise qui lui permette de comprendre pourquoi il ne voit pas les cadavres des «disparues» et comment il se fait qu'il y ait toujours autant de chauves-souris dans les grottes qu'il fréquente. Malheureusement, les réponses ne sont évidentes que pour les personnes les plus radicales ou les moins informées. Les études de dérangement sont rares.

Quelques faits semblent toutefois établis. Dans le passé comme aujourd'hui,

une fréquentation importante peut entraîner l'abandon d'une cavité. Certains n'hésitent pas à parler alors de disparition (mort des animaux). Mais en étant plus optimiste, sans se satisfaire du résultat, on peut supposer un déplacement.

En hibernation, les groupes d'individus sont plus sensibles au dérangement que les animaux isolés, les chauves-souris les moins engourdies réveillent les autres et un pic d'activité a lieu quelques heures après le passage des visiteurs. La dépense de graisse est importante lorsqu'un animal est réveillé. Cette particularité physiologique est à l'origine de nombreuses spéculations sur les causes de raréfaction des animaux. Dans le doute, un «principe de précaution» se justifie. Mais quelles limites fixer? Où commence l'obscurantisme? Il interdit aussi la pratique d'une régulation de la fréquence des visites.

En été, les femelles allaitantes maintiennent leur température corporelle élevée pour l'alimentation et la croissance des jeunes. Les dérangements peuvent alors provoquer des avortements spontanés ou la chute des nouveaux nés. Plusieurs cas ont été constatés (attention aux conclusions rapides, une période froide et pluvieuse peut, semble-t-il, entraîner les mêmes conséquences). Des adaptations spectaculaires sont parfois visibles: certaines mères élèvent leur jeune à portée de main des touristes. Cette adaptation semble cependant exceptionnelle et là aussi, la prudence s'impose. Dans les années soixante dix, quelques personnes avaient déjà pressenti la nécessité d'imposer des règles d'accès à certains sites d'hibernation ou de reproduction. Depuis, le concept de protection des espèces passe par la gestion des espaces. En Suisse et en Angleterre, des études récentes cherchent mieux à connaître les aires d'alimentation des chauves-souris. L'objectif théorique est de faire en sorte que, dans la limite

de son aire de déplacement saisonnier, chaque espèce puisse trouver nourriture, gîte d'hibernation et de reproduction. Des clochers, combles, blockhaus, carrières et grottes sont interdits d'accès.

Le choix des sites se fait en général selon l'importance de la population qu'il abrite. La logique de «réseaux» conduit, en Belgique, à des fermetures préventives (site non fréquenté par les chauves-souris) et à la reconstruction de gîtes artificiels en Hollande. Pour maintenir les populations sur un lieu donné, on peut avoir exceptionnellement recours à la capture de prédateurs ou à la pose d'un radiateur sur un lieu de reproduction... Plus l'on se rapproche des limites nord des aires de répartition des chauves-souris, moins les contraintes d'accès semblent justifiées en raison... du faible nombre d'individus présents. Ces petits effectifs, parfois en diminution, incitent les naturalistes bretons ou belges à multiplier les fermetures. Une grotte = une grille est un mot d'ordre qui peut sembler réaliste aux seules personnes qui n'ont jamais feuilleté d'inventaire spéléologique ou minier. Comme en Slovaquie, une loi et quelques fonctionnaires suffiraient pour mettre l'accès au monde souterrain sous tutelle. Si cette dernière solution n'a jamais été évoquée, c'est qu'un doute existe sur la pertinence d'une telle mesure. Dans les rangs même des mammologistes, la majorité considère donc que la cohabitation entre les spéléologues et les chauves-souris peut être efficacement gérée par des règles appliquées sur un nombre de sites limités.

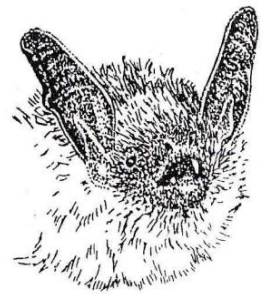
Pour évaluer l'efficacité des protections, des comptages sont effectués. La comparaison des populations reproductrices et hibernantes donnerait probablement une vision plus contrastée de l'impact réel des mesures

adoptées. Sur le plan quantitatif, le pourcentage d'individus «protégés» pourrait être calculé. Au niveau qualitatif, on préciserait les affinités des différentes espèces pour les gîtes souterrains. Je n'ai jamais vu de Murin de Bechstein en grotte alors qu'il est capturé à l'aide de filets. La notion de rareté est à manier avec prudence. La plupart des graphiques présentés montrent une augmentation du nombre d'individus après la pose de grilles. C'est vrai sur les cavités déjà fréquentées par les chauves-souris, moins évident sur plusieurs cavités anonymes des Pyrénées Atlantiques. Ce n'est pas étonnant sur une carrière qui servait auparavant de boîte de nuit!

Un gîte d'hiver est indispensable aux chauves-souris. Nombreuses sont celles qui apprécient l'inertie thermique des sites hypogés et les fermetures ne gênent que quelques rares espèces. Leur pose est donc ainsi toujours justifiable... Elle est, malheureusement, parfois justifiée comme le sont les décisions réglementaires. Une grille est parfois le seul moyen de contrôler la fréquentation d'un lieu et de décourager les multiples visiteurs... pas toujours spéléologues.

Autre question : est-il normal que, jusqu'à une date récente, les soixante mille *Myotis* de ce gouffre géant n'aient pu conserver leurs habitudes de vie que par le bon vouloir du propriétaire des lieux?... J'arrête là mes exemples.

Deux situations évoquées en soirée-débat pourraient illustrer mes propos. Dans le Tarn, une relation de confiance semble prévaloir entre le Conservatoire Midi-Pyrénées et les spéléologues locaux motivés pour préserver durablement une vraie richesse biologique de quelques grottes. Seules, les plus peuplées (population supérieure à un millier



Murin de Brandt.
Myotis Brandti
dessin de Pascale Tiévant

d'individus) sont interdites d'accès à des périodes définies. En Normandie, une vingtaine de cavités ont été fermées sans concertation avec les spéléologues locaux. Combien le seront encore? L'absence de perspective inquiète plus que les grilles.

Sauf découverte importante sur l'hibernation, les futures recherches ne remettront probablement pas en cause les principes de protection évoqués plus haut. Le temps mettra les théories à l'épreuve des faits et de la dynamique de la nature (et des hommes). Notre statut d'«usager» nous laisse peu d'espoir de négocier un planning de visites récréatives sur un site bénéficiant d'une protection, qu'elle soit de droit public ou privé.

Le regard que nous portons sur les chauves-souris n'est pas indissociable de la façon dont nous appréhendons le milieu souterrain en général. Plusieurs groupes spéléos ont des projets de gestion de cavités. Une structure commune peut donner une cohésion et un sens à ces actions. A l'ombre des sites prestigieux, une multitude de sites anonymes attendent que l'on découvre leurs richesses. La protection ne consiste pas à interdire mais à se donner les moyens de contrôler et de comprendre. Un savoir exhaustif n'est pas nécessaire pour commencer. ❖

